FDFR 17

FOYER RURAL ARVERT Espace de Vie Sociale

ALLOCATIONS FAMILIALES Caf de la Charente-Maritime

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 OCTOBRE 2023
COMPTE RENDU

Sont présents : Bruno BILLARD, Eliane BLOND, Nicole GELLIE, Dominique GOUSSET, Pascal GUILLEMET, Delphine KIRSCH, Noël LARCHE, Yannick LE MAUX, Annie LEBOEUF-SEVESTRE, Roland LEBOEUF, Gilbert LEQUENNE, Gérard LICTEVOUT, Janie RENAUDIE, Anne-Marie VIARD

Sont excusés : Christine BILLARD (pouvoir à Bruno BILLARD)
Christine LEVY (pouvoir à Anne-Marie VIARD)
Alain CHARRON (pouvoir à Delphine KIRSCH)
Ginette CHARRON (pouvoir à Nicole GELLIE)
Christiane MARTINAUD

Ordre du Jour :

1) Adoption du compte-rendu – CA du 31 août 2023
2) Administration de l'association
3) Bilan : Journées portes ouvertes et octobre rose
4) Validation des propositions d'excursion
5) Atelier Djembé
6) Pré-projet théâtre
7) Marché du potiron du 1er novembre 2023
8) Repas du 9 décembre 2023
9) Nouvelles activités
10) Mise en place d'une box supplémentaire salle ancien foyer
11) FDFR 17 - Versement
12) Association Zig Mid
13) Monetico mobile
14) Questions diverses – Listes d'attente

Monsieur le Président accueille les membres présents et les remercie de leur présence et ouvre la séance à 18h05.

1) Approbation du compte-rendu du conseil d'administration du 31 août 2023

Roland Leboeuf demande une modification sur le point 5 du compte-rendu, à savoir : dans la phrase « les propositions de dépenses faites par le trésorier » le mot faites soit remplacé par payées.

Après validation, ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2) Administration de l'association
Bruno Billard revient sur la proposition de nouvelle gouvernance qui avait été faite. Après échange, il est proposé de ne pas poursuivre sur la nouvelle gouvernance, le remplacement des 3 comités, à savoir

organisationnel, opérationnel et financier par le conseil d'administration tel qu'actuellement. Le comité opérationnel sera remplacé par bureau.

Bruno Billard souhaite qu'on étudie si des modifications sont nécessaires au niveau des commissions et du règlement intérieur.

Il est rappelé que les commissions devront systématiquement proposer les avant-projets qui seront mis au vote.

3) Bilan financier

Bruno Billard donne la parole à Gérard Lictevout, trésorier, pour présenter le bilan financier des opérations Journées portes ouvertes et octobre rose.

Octobre rose : l'opération a compté 205 participants avec achat de tee-shirt à 10 €, pour un montant de 2050€, 1 participant avec uniquement l'achat d'un tee-shirt à 5 €, le café a rapporté, au chapeau, la somme de 38,75 € soit un total de 2093,75 €. L'achat des tee-shirt a été réalisé par le foyer et a coûté 1566,50 €.

A ce jour, il sera reversé la somme de 527,25 € à l'assocation.

Il reste une centaine de tee-shirt qui ont été pris par la mairie des Mathes. Il seront vendus lors de différentes manifestations qu'ils organisent en octobre. Nous ne savons pas si l'argent récolté sera remis au foyer pour l'association.

Journées portes ouvertes : Le bilan n'a pas encore été fait, Gérard Lictevout n'ayant pas encore reçu tous les éléments pour le terminer. Cependant la journée peut-être considérée comme bénéfique puisqu'il y a eu beaucoup de nouvelles adhésions.

Il est proposé, si le foyer refait cette journée l'an prochain, de le faire plus tôt dans la saison et si possible avant le forum des associations.

Nicole Gellie fait remarquer que les ateliers de la peinture et de la peinture sur soie étaient trop isolées. La disposition sera à revoir.

Le projet devra être présenté à l'assemblée générale.

Gérard Lictevout informe que le déficit serait de 1000 €.

Bruno Billard signale qu'il faudra faire plus attention car les visiteurs pensaient que chaque atelier représentait une association.

4) Validation des propositions d'excursion

Les deux projets sont présentés aux membres du conseil d'administration, à savoir soit 2 jours sur Toulouse « Joyaux d'Occitanie » ou une journée aux floralies de Montreverd.

Noël Larche propose que Christiane Martinaud, chargée de son organisation, contacte Ensemble et Solidaire pour étudier s'il est possible de s'associer avec eux si le nombre de participants est insuffisant.

Nicole Gellie trouve que le projet sur Toulouse est trop cher pour deux jours.

Dans le résumé de l'excursion « Joyaux d'Occitanie », la visite de Cordes-sur-Ciel est mentionné mais ne figure plus dans le descriptif journalier. Il faut voir si elle est comprise ou en supplément.

Une fois ce point éclairci, les deux propositions seront transmises à l'ensemble des adhérents pour avis.

Roland Leboeuf demande si une personne extérieure pourra y participer et dans ce cas, comment procède-t-on. Il est répondu par l'affirmative avec une adhésion temporaire.

5)Atelier Djembé

Bruno Billard précise que si l'atelier Djembé est remis en cause, l'ensemble des ateliers payants le sera.

La cotisation des participants à cet atelier est de 210 €. Actuellement, seuls 12 adhérents sont inscrits, ce qui n'est pas suffisant pour équilibrer le budget. Il est impératif que l'atelier compte un minimun de 22 adhérents pour y parvenir. Il manque donc encore une dizaine de personnes.

L'animateur a demandé que les frais d'entretien du matériel soient pris en compte. C'est à demander aux adhérents.

Il a également demandé à ce que sa présence lors de réunions lui soit rémunérée. Il sera donc demandé à un bénévole d'y participer en lieu et place de l'animateur.

Delphine Kirsch fait remarquer qu'il est prestataire et n'a donc pas à être payé pour ses présences en réunion.

Bruno Billard explique qu'il a échangé avec Gilbert Lequenne, qu'il était au courant des décisions puisque c'est lui qui a donné le feu vert pour le démarrage et a pris l'engagement pour la rémunération.

Le point sur le paiement de sa présence en réunions faisant débat, Annie Leboeuf-Sevestre propose qu'à la place lui soit versé des frais de déplacement.

Gérard Lictevout revient sur les comptes de 2022 et précise que l'anglais présente un déficit de 630,19 €, la gymnastique de 953,65 € et le djembé de 3485,14 €.

Le comité financier devra travailler pour donner un fonds de roulement.

Roland Leboeuf demande que les déficits soient contenus pour rechercher l'équité.

Le prochain contrat sera à voir selon le nombre d'adhérents.

Nicole Gellie demande ce qui sera fait si le nombre minimal d'adhérents n'est pas atteint. Gilbert Lequenne s'est engagé à atteindre les 22 adhérents cette année.

Le problème des personnes présentes et non adhérentes au foyer se pose et il faut le régler rapidement.

Bruno Billard propose un contrat plus serré avec une date butoir au 31décembre 2023. Il est nécessaire de prévenir les adhérents que la reprise est temporaire et que, si fin décembre, il n'y a pas le nombre d'adhérents demandés, soit le tarif horaire sera baissé soit les participants paieront plus cher.

Afin que les choses soient bien claires pour l'ensemble des membres, Gérard Lictevout présente, à nouveau, l'historique des problèmes rencontrés avec David Grellety, animateur de l'atelier.

6)Pré-projet théâtre

Gilbert Lequenne informe les membres du conseil d'administration quel'atelier théâtre va jouer le 18 novembre prochain à 20h30 dans les locaux de l'abbaye de Sablonceaux suite à contact avec leur atelier. Gilbert Lequenne précise qu'il a demandé qu'une somme de 250 € soit versé au foyer sur les recettes, le reste restant à celui de Sablonceaux.

Il précise que l'atelier a été également contacté par le foyer de Les Nouillés.

Gilbert Lequenne précise qu'il est en train de préparer l'affiche avec une autre personne et la fédération se chargera de la communication.

Bruno Billard rappelle que le foyer dispose d'une cellule communication et qu'il faut passer par elle.

7)Marché au potiron du 1er novembre 2023

Jean-Marc Belfort et Delphine Kirsch ont vu Agnès Charles et la demande de réservation de la cuisine pour les 30 et 31 octobre matin a été faites.

Deux tables seront mises à disposition, une pour la partie dégustation et une pour la vente de potirons. Bruno Billard demande qui souhaite assurer la vente, Eliane Blond ,Nicole Gellie et Dominique Gousset se proposent. Les bénéfices de cette vente reviendront au foyer.

8)Repas du 9 décembre 2023

Nicole Gellie informe les membres que le menu choisi a été transmis au traiteur. Il restera à lui adresser le nombre de convives pour fin novembre.

Elle demande quel vin doit-être acheté, blanc, rouge, champagne, rosé et eau ?

Eliane Blond souhaite savoir si des personnes non adhérentes au foyer peuvent participer au repas. La réponse est affirmative moyennant un tarif supérieur. Le prix retenu pour les adhérents est de 32 €, pour les non-adhérents il sera de 38 €.

Nicole Gellie pose la question relative au chocolat mis sur les tables les années passées. Pour ce faire, elle propose une petite boite contenant 4 chocolats. Cette formule est retenue à l'unanimité.

9)Nouvelles activités

Bruno Billard fait remarquer qu'il sera impossible de débattre sur l'ensemble des nouvelles activités proposées. Aussi, il demande à Eliane Blond et Christine Lévy qui ont proposé l'activité de scrapbooking de présenter un projet lors du prochain conseil d'administration.

Pour les jeux de société, Delphine Kirsch doit également présenter son projet mais l'activité va être lancée. Cette activité sera ponctuelle et se déroulera dans la salle de l'ancien foyer, rue du Château.

Lors de la journée portes ouvertes, des demandes ont été formulées relative à de la piscine, de la danse et de la musique.

Pour la piscine, il est proposé de voir avec les thermes de Saujon avec lequel nous avions un partenariat.

Concernant la danse, une nouvelle école vient de s'installer à Arvert. Elle est menée par Maëva qui a assuré l'échauffement avant le départ de la marche dans le cadre d'octobre rose. Bruno Billard a échangé avec elle et lui a demandé de se rapprocher de Sandra, animatrice du yoga. Bruno Billard demande s'il doit se rapprocher de Maëva pour négocier.

Nicole Gellie propose dans un premier temps d'adresser un courriel à l'ensemble des adhérents pour savoir s'ils seraient intéressés ou non avant d'aller plus loin. Une enquête-sondage sera donc adressé pour les activités piscine, danse et musique.

10) Mise en place d'une box supplémentaire dans la salle rue du Château

Elle permettrait ainsi aux activités informatique et généalogie de s'y installer, d'autant plus que la salle où ils pratiquent actuellement devient trop petite du fait du nombre de participants.

Cette installation supplémentaire est validée par le conseil d'administration.

11) FFDR 17

La fédération a procédé à un versement de 300 € au profit du foyer dans le cadre des activités culturelles et notamment pour le chenal des artistes.

12) Association Zig Mig

Ils se sont produits lors du chenal des artistes et offrent leur prestation, c'est un cadeau de 450 €.

13) Monetico mobile

Bruno Billard présente aux membres du conseil la proposition faite par le crédit mutuel et transmise avec la convocation.

Avant de pouvoir se décider, il est nécessaire de se renseigner davantage, notamment sur la commission retenue. De plus, le téléphone portable doit être compatible pour les transactions. Il serait nécessaire de changer de prestataire pour conserver notre numéro.

L'idée de paiement par virement est également évoqué.

14) Questions diverses

Jean-Louis, animateur de l'atelier échecs, demande que soient achetés 4 jeux supplémentaires et 2 fascicules.

Concernant la liste d'attente de plusieurs ateliers, que faut-il faire ?

Gilles Madranges, adjoint au maire, est venu voir Bruno Billard pour un projet de cinéma à Arvert qui présenterait des films tout public. Il serait mis en place par le biais d'une convention tri-partite entre la ligue de l'enseignement, la mairie et une association locale, en l'occurrence le foyer rural. Ce dernier pourrait se charger de la caisse. Il est également proposé que des membres participent au comité de choix des films.

Yannick Le Maux demande une validation du conseil d'administration pour la reconduction du chenal des artistes. Il informe que la date serait soit le 14 juillet 2024 soit le 11 août 2024 en raison du petit coefficient de marée. S'il a lieu le 14 juillet, voir s'il serait possible de le lier avec les animations de la mairie (retraite aux lampions, feu d'artifice...). Le conseil d'administration donne son accord. Yannick Le Maux va prendre l'attache de la mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h40.

Le Président

Bruno BILLARD

Les Secrétaires

Nicole GELLIE
Anne-Marie VIARD